

Principes généraux

La charte partenariale fixe les objectifs et les principes d'organisation des pôles métiers en son article 4.2.

Contexte

Un nombre important de données sur l'eau est produit dans le cadre des contrats territoriaux (BV), de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des SAGE, des MAE, etc. Ces données sont issues des réseaux de suivis, complémentaires aux réseaux de surveillance nationaux, mis en place au niveau local afin d'homogénéiser la surveillance de certains paramètres au sein d'un bassin versant, d'évaluer l'efficacité des politiques territoriales, etc.

Des projets visant à améliorer la structuration et l'accès aux données publiques existent au niveau national. C'est le cas notamment du Système d'Information sur l'Eau (SIE) qui est un dispositif partenarial des principaux acteurs publics du domaine de l'eau. En Bretagne, l'agence de l'eau et la DREAL, en collaboration avec les gestionnaires de BV, ont développé des outils permettant une bancarisation des données produites au niveau locale compatible avec les banques de données nationales.

Globalement, si beaucoup de données Eau sont disponibles via Internet, les démarches nécessaires pour les obtenir au niveau d'un territoire spécifique peuvent être longues et aboutir à des résultats insatisfaisants : cahiers des charges et protocoles de production de données pas nécessairement homogènes et/ou appliqués, manque de mise à jour des données et de description de ces données (métadonnées), échelles de production inadaptées, accès restreints.

Objectifs

Le pôle métier Eau a pour objectif d'engager une dynamique de fond afin d'améliorer, quand cela est nécessaire, l'accessibilité, la qualité et l'homogénéité des données Eau produites sur le territoire breton. Ce travail s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec les organisations et outils existants, et les autres actions déjà engagées sur le territoire par les différents acteurs de l'eau.

Parmi les objectifs du pôle métier Eau on peut lister les éléments suivants :

- contribuer à l'amélioration de la structuration des données Eau et à leur description ;
- faciliter l'harmonisation des données géo-localisées sur l'Eau dans le respect de la directive Inspire et des formats SANDRE préconisés au niveau national;
- augmenter la visibilité des données Eau concernant la Bretagne ;
- faciliter la mise à disposition des données Eau en consultation et téléchargement dans le respect des principes d'interopérabilité ;
- faciliter l'articulation avec l'échelon national (SIE) ;
- définir un référentiel régional des données Eau ;
- échanger et partager autour des usages des données Eau.

Animation

La co-animation du pôle métier Eau est assurée par :

- un représentant du GIP Bretagne environnement – Observatoire de l'eau
- un représentant de la DREAL Bretagne
- un représentant de la Région Bretagne

Fréquence de réunions du pôle EAU : 2 par an

L'animation peut évoluer afin de s'adapter au mieux à la conduite des objectifs poursuivis.

Missions générales

En continu ou en cours :

- Organisation et animation de réunions régulières du pôle métier Eau (environ 2 par an) ;
- Echange avec les groupes nationaux constitués sur la thématique « Eau »

Missions à engager:

- Identification des données essentielles dans le domaine de l'eau;
- Identification et paramétrage des flux de données disponibles et fonctionnels.

Calendrier prévisionnel : 3e trimestre 2013

Missions à développer :

- Accompagnement sur la mise en œuvre d'INSPIRE : aider à la compréhension des enjeux et des objectifs pratiques (métadonnées, modèles de données, services web...), proposer des méthodologies adaptées, proposer des ateliers pratiques d'ordre méthodologique ou technique.
- Encadrement et organisation des groupes de travail restreints émergents du pôle métier Eau

Calendrier prévisionnel : 4e trimestre 2013

Périmètre

Les acteurs

Ensemble des acteurs amenés à produire ou utiliser les données Eau. En particulier : services de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics, universités, associations, établissements d'enseignement et de recherche, etc.

La thématique

Le périmètre du pôle métier Eau couvre potentiellement toutes les données utiles à la connaissance de la qualité de l'eau, des milieux naturels associés et de la ressource en eau, ainsi que les données traduisant la réglementation ou des objectifs de gestion.

Les données

Le périmètre englobe à la fois les métadonnées, les données brutes validées, les données de synthèse et les données de référentiel produites sur fonds publics ou privés, dans le respect des principes et droits d'utilisation des données.